

SURVOL DES PRESTATIONS ILD

HIVER 2019

EXAMEN DE L'ANNÉE DU RÉGIME

DU 1^{ER} JUILLET 2017 AU 30 JUIN 2018

Le régime continue à connaître une augmentation du nombre de réclamations approuvées et la durée du versement des prestations est plus longue. Le tableau ci-dessous présente un résumé des résultats de l'année de régime 2017-2018.

<p>Les primes prélevées auprès des participants :</p> <p>16,8 M\$</p>	<p>Les prestations versées et les dépenses liées au régime :</p> <p>19,9 M\$</p>
<p>Le nombre d'employés qui paient des cotisations au régime d'invalidité de longue durée :</p> <p>19 749</p>	<p>Le nombre d'employés qui reçoivent une prestation mensuelle :</p> <p>836</p>

Les dépenses liées au régime comprennent les frais liés aux réclamations, l'administration, les frais de placement et d'autres services.

À la suite de l'examen du régime, une augmentation des taux s'impose. À compter du 1^{er} avril 2019, vous remarquerez un changement dans vos retenues salariales, comme le montre l'exemple ci-dessous (basé sur une prestation mensuelle nette de 2 500 \$).



	Prestation mensuelle nette	Taux actuel par prestation de 100 \$	Retenue salariale mensuelle	Nouveau taux par prestation de 100 \$	Retenue salariale mensuelle	Augmentation mensuelle
Groupe général	2 500,00 \$	1,88 \$	47,00 \$	2,19 \$	54,75 \$	7,75 \$
Infirmières et infirmiers	2 500,00 \$	3,61 \$	90,25 \$	4,63 \$	115,75 \$	25,50 \$
Syndicat canadien de la fonction publique	2 500,00 \$	2,85 \$	71,25 \$	3,81 \$	95,25 \$	24,00 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette prestation, communiquez avec l'équipe des Services aux membres par téléphone au 1-800-561-4012 ou au 506-453-2296, ou bien visitez le site Web vestcor.org/fr/avantages-sociaux.